L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 25 FEVRIER 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Barbour & Bonner, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI, 25 FEVRIER 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Co.—A leur salle d'encan No 36 rue du Canal : Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

Alliances et Unions de Fermiers du Sud des Etats-Unis.

Personne n'ignore, parmi nous, le mouvement qui se produit dans nos campagnes et dans celles de la plupart des Etats du Sud, en faveur des Unions et des Alliances de fermiers. Tous les honnêtes gens y prennent un vif intérêt, tous y applaudissent de grand cœur, et ils ont raison. C'est peut-être le seul moyen de salut qu'il y ait pour l'agriculture, en face de l'exploitation dont elle est l'objet, de la part des grandes compagnies de transport et des syndicats de capitalistes, qui font, à leur gré, la hausse et la baisse sur les différentes places du Nouveau Monde.

Rien de terriblement vorace comme les syndicats, les monopoles qui se sont formés, à peu près partout, dans notre République, et menacent de réduire à la misère la plus profonde les travailleurs de la terre. Il est temps qu'il s'élève, chez nous, coalition contre coalitions, pour résister à cette tyrannie des hommes d'argent, à ces abus de la spéculation—sans quoi, nos planteurs, nos cultivateurs, tomberont, bientôt, dans l'horrible état où gémissent, en ce moment, les fermiers de l'Ouest et du Nord-est dont ceux-ci ne peuvent se tirer qu'en abandonnant le sol qui les a nourris jusqu'à présent ; qu'en s'expatriant. On va chercher très loin les raisons des immigrations nombreuses dont nous profitons depuis trois ou quatre ans, et qui nous viennent de l'Iowa, du Michigan, de l'Illinois, du Dakota, qui poissaient, autrefois, d'une grande réputation d'aisance et de prospérité. On attribuait ces déplacements à la stérilité d'un sol fatigué, sarmenté; aux rigueurs du climat, à la terreur qu'inspire le Blizzard. Ces considérations entrent bien pour quelque chose dans le mouvement, mais la cause principale est l'appauvrissement constant [illegible] des compagnies, opinions aux exactions des compagnies [illegible]

[illegible] encore trop, parmi nous, dans quelques conditions les fermiers de nos campagnes n'osent leurs griefs sur les [illegible] sont ouverts. Les chemins de fer [illegible], les agents, de l'autre, leur enlèvent les deux tiers du prix de vente de leur produit, et ne leur laissent que l'autre tiers pour vivre et faire face aux frais de leur industrie. Supposons, par exemple, qu'un cultivateur de Shreveport ait retiré mille boisseaux de maïs. Pour s'en défaire, il [illegible] de l'expédier par chemin de fer, [illegible] confier la vente à des intermédiaires. Après la transaction, il ne lui [illegible] que le prix de mille boisseaux, [illegible] de la vente des deux autres mille restera entre les mains de la compagnie du transport et de l'agent. Avec ce tiers, il lui faut payer ses taxes de comté, ses taxes d'Etat, ses taxes fédérales; il lui faut pourvoir à la nourriture et à l'entretien de sa famille, à la [illegible] de ses enfants; il lui faut acheter ses engrais, payer ses travailleurs des champs et subvenir aux dépenses, toujours lourdes, de la maison.

Supposons encore, que par suite d'une combinaison de spéculateurs, il se déclare une baisse des produits sur le marché, de manière à les réduire, déjà si faible, de moitié, ou davantage, et qu'il ne trouvera encore complètement diminué, et le fermier, après une année d'un dur labeur, se verra réduit à un dénuement presque complet.

Or, cette dépréciation des produits du sol est, à l'heure qu'il est, l'état presque permanent, dans le Nord et dans l'Ouest. Doit-on s'étonner de l'appauvrissement graduel des fermiers de ces régions ?

Le blé, qui se vendait, il y a un an ou deux, un dollar le boisseau, ne vaut plus, aujourd'hui, que soixante-quinze cents, dont le fermier a toucher que le tiers, c'est-à-dire 25 cents. Que le rendement d'un acre s'élève, dans une année ordinaire, à quatorze ou quinze boisseaux, il n'en tirera, tout au plus, que trois dollars et demi à quatre dollars. Comment un fermier peut-il vivre dans de pareilles conditions, alors que le prix de la vie augmente tous les jours ?

Traverses-t-on inexorables, à présent, les révélations qui nous étaient faites, il y a un an ou deux, quand on disait qu'une grande partie de l'Ouest était grévée d'énormes hypothèques et qu'il ne tenait qu'à quelques institutions financières du nord est et de la Nouvelle-Angleterre, d'exproprier, du jour au lendemain, la moitié, sinon les deux tiers des fermiers de ces régions, si elles le voulaient. Ces révélations nous ont tout étonnés, alors ; elles ont provoqué, parmi nous, bien des incrédulités. Elles ne nous apprennent, pourtant, que la vérité.

Il est donc bon que les cultivateurs de la Louisiane s'entendent, s'unissent par les liens d'une franche solidarité, afin de défendre, par une [illegible] et des grandes compagnies de transport.

Il n'y a pas longtemps, les fermiers de Shreveport et des environs, se plaignaient des hauts prix [illegible] frets, qui leur étaient imposés par les chemins de fer ; ceux-ci résistèrent ; ils nous [illegible] la menace de [illegible] avaient jusque-là, et dont leurs clients ne pouvaient s'en débarrasser. Qu'ont fait les fermiers ? Ils se sont coalisés, de leur côté ; ils ont, comme on dit, en Irlande, "boycotté" les lignes ferrées et menacé de faire prendre à leurs produits une autre direction. De là, menaces, fils mentaux à l'état grand les compagnies ont compris qu'elles allaient perdre le meilleur de leurs profits, elles ont cédé. Le fait est tout récent, et l'on ne saurait assez féliciter les planteurs et agriculteurs du nord-ouest de la Louisiane, d'avoir su mettre un terme aux abus dont ils étaient victimes.

Puisque le mouvement est imprimé, qu'il se poursuive avec activité ; qu'il ne s'arrête ni ne se ralentisse, sous aucun prétexte ; là est l'unique moyen de salut pour notre agriculture. Multiplions les Alliances, les Unions ; qu'elles établissent entr'elles des liens étroits, basés sur la solidarité des intérêts les plus légitimes ; qu'elles fondent des magasins sur le principe de la coopération ; elles échapperont ainsi aux maux qui rongent, maintenant, une partie de la Union. Qui sait si le Sud n'est pas appelé, un jour, à servir de refuge à l'Ouest, à le relever de sa détresse !

Il est incontestable qu'un grand nombre de maux peuvent être évités par l'usage du "Acid Iron Earth", ce merveilleux produit de la nature qui n'est connu [illegible]

Les Chapeaux, les tuyaux [illegible], vous [illegible] les ventes publiques de la Maison [illegible] d'Agen.

LOUISIANE.

Le *Weekly Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 19 février :

Rien de touchant comme l'aventure qui vient d'arriver au jeune enfant de 3 ans, de M. Aurélien Dreuetel, de la paroisse St-Landry, qui avait disparu jeudi, et dont les parents, désespérés, le croyaient à tout jamais perdu, quand tout le monde s'est mis à la recherche. 108 personnes ont exploré les bois des environs et ont fini par le retrouver, endormi, au pied d'un arbre.

—Nous lisons, dans le *Banner*, de Ste-Marie : "Cinq cents citoyens notables de la paroisse Ste-Marie, ont envoyé une pétition à l'hon. Price, à Washington, pour le prier de demander au Congrès l'allocation nécessaire pour l'achèvement du canal de Charenton."

On se rappelle que l'ancien membre du Congrès, Acklen, avait fait voter une somme de $75,000 dans ce but. $25,000 ont déjà été employés dans les travaux préliminaires. Il s'agit d'obtenir les $50,000 qui restent et qui doivent être disponibles, puisqu'ils ont été déjà alloués.

—Dans la paroisse Tangipahoa, la récolte de fraises a été légèrement atteinte par la gelée.

La Convention nationale des fermiers et des producteurs de fruits est restée, plusieurs jours, en session, à Hammond, la semaine dernière. On y remarquait de nombreux Louisianais, et plus de 150 habitants du Nord Ouest. La Convention a été ouverte par un discours du gouverneur Nicholls. La présidence a été donnée au juge P. A. Orton, du Wisconsin. On a discuté longuement toutes les questions relatives à la culture des fruits. Des orateurs ont fait valoir, devant l'assemblée, les ressources extraordinaires de la Louisiane, dans ce genre d'industrie.

Pour le choix de l'emplacement de la grande Exposition Universelle de 1892, la Convention s'est prononcée en faveur de Chicago.

L'assemblée s'est dissoute pour venir jouir, ici, des fêtes du Carnaval et du Saengerfest.

—L'*Indépendant*, d'Amite City, vante beaucoup les améliorations de la Gullett Co mpany—améliorations qui paraissent, en effet, considérables.

—Dans la paroisse Union, Farmerville voit augmenter, constamment, sa population ; il ne s'y trouve pas, en ce moment, une seule maison inoccupée. Le juri de police a aboli la prohibition dans Farmerville.

La récolte des avoines sera extrêmement abondante, cette année, dans la paroisse.

—Mme M'Fee, de Monroe, paroisse Ouachita, a gagné son procès en dommages et intérêts contre la compagnie du chemin de fer Vicksburg, Shreveport et Pacific. Son fils était chauffeur sur le chemin ; il a été tué dans un déraillement qui a eu lieu, en août dernier, près de Tallulah. Elle a rendu la compagnie responsable de l'accident, attendu que la voie était en mauvais état, à l'endroit où il a eu lieu.

La Ouachita et Mississippi Valley Hedge Co. a été organisée, au capital de $70,000. Elle a son domicile, à Monroe.

—L'*American*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, annonce que M. Jesse Turnbull, du Kansas, va établir, sur 4000 acres, une ferme d'élevage pour la race ovine. Cette ferme est voisine de la scierie Nichols et Tucker.

—Il s'est formé, à Jennings, une association de construction et d'emprunts.

—Dans la paroisse Caddo, le chemin de fer Texas Pacific a réduit les prix de frêt de coton et des autres marchandises, à l'entrée et à la sortie de Shreveport.

Une élection aura lieu, dans la paroisse Caddo, le 22 mars, pour décider s'il sera prélevé une taxe de cinq mills pour aider à contribuer à la construction du chemin de fer Gulf, Shreveport et Kansas City.

Une nouvelle Maison de Cour va être construite à Shreveport. La bâtisse sera en briques et en pierre, à deux étages, et surmontée d'une haute tour. Le devis s'élève à $60,000.

Les capitalistes du Texas ont l'intention d'établir un chemin de fer reliant Hugues Springs à Shreveport.

—Dans la paroisse Natchitoches, 60 travailleurs de la Caroline du Sud sont venus se fixer sur différentes habitations; on les y a bien accueillis.

Une association mercantile de fermiers s'est organisée à Robeline, au capital de $5,000.

Il s'est formé, également, une compagnie pour la construction d'un pont, sur la rivière aux Cannes. Le pont sera en fer.

—Dans la paroisse Bossier, le *Times*, de Shreveport a reçu, de M. Cloat Hamilton, nn navet qui avait 30 pouces de circonférence et avait été récolté sur l'habitation Pandora.

—Dans la paroisse Bienville, c'est un syndicat anglais qui se charge de construire le chemin de fer Kansas City Louisiane et Gulf.

Le Super Bowl and Farm Journal, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 22 *février* :

Pas de changement dans le temps, depuis notre dernier numéro. La pluie de la semaine passée a fait un grand bien à la canne. Là où elle avait été attaquée et flétrie pour la seconde fois, (dans les paroisses supérieures, par exemple) elle s'est relevée et a repoussé avec autant de vigueur qu'auparavant ; elle est maintenant d'un beau vert.

Il n'est pas probable que nous ayons encore à subir des froids rigoureux. En tout cas, la terre est tellement réchauffée par les rayons du soleil, qui dardent presque sans discontinuer; l'air est si doux, si tiède, qu'il n'y a pas de danger à raijouter. La canne a germé; elle est vigoureuse, elle n'est pas en retard. Elle sera, en avril, au moins, aussi avancée que dans les années ordinaires. Le plus fort est fait, et l'important est que la récolte soit en bon état. On est donc en droit de compter sur une abondante récolte, en 1890.

Le maïs sera, sans aucun doute, excellent, cette année ; on l'a semé de bonne [illegible] il semble assuré. Quant au coton, s'apprête à le semer et la terre a été convenablement travaillée. Il en est de même du riz ; aussi, la perspective est-elle des plus encourageante.

—On est en train, dans les ateliers de Leeds & Cie. de construire le plus fort moulin à sucre, que l'on aura jamais eu en Amérique, pour le compte de M. John A. Morris, habitation Ashton, paroisse St-Charles. Ce moulin aura des cylindres de sept pieds trois pouces de long, sur un diamètre de cinq pieds. Il y en aura cinq, de même dimension. Tous les autres appareils seront en proportion. Il peut paraître surprenant de voir, au moment où tout le monde songe à établir des batteries de diffusion, jeter tant d'argent dans la construction de machines de l'ancien système, mais l'expérience ne sera pas perdue pour nos planteurs. On pourra mieux apprécier la valeur relative, des deux procédés en présence.

Une discussion bien intéressante a eu lieu, la semaine dernière, à la réunion de l'Association des planteurs sucriers de la Louisiane. MM. Shattuck et Clarke se sont hautement déclarés en faveur de la diffusion. M. Daniel Thompson, qui a un moulin nouveau, perfectionné, qui lui a donné de meilleurs résultats que les batteries de diffusion qui existent sur la Tèche, s'est prononcé lui-même pour le nouveau procédé. On peut affirmer, dès aujourd'hui, que la diffusion sera universellement adoptée, dans l'avenir, mais la révolution ne se fera que graduellement, au fur et à mesure des besoins des planteurs. C'est ce qui arrive, par exemple, au capt. Pharr, qui est obligé de se procurer de nouvelles machines.

Il paraît certain que l'on peut se procurer une batterie de diffusion à meilleur marché qu'un moulin. Il est donc probable que les petits planteurs se décideront à employer le procédé nouveau, qui est plus facile à appliquer. Toutefois, M. Anderson a soutenu le parti des moulins. Il a déclaré que l'on a tort d'adopter la diffusion, quand on n'a pas au moins, 10,000 tonnes de canne à travailler.

Le prof. W. F. Martin, chimiste, attaché à l'Habitation Sugar Land du Col. E. H. Cunningham, Texas, a récemment analysé quelques cannes. Voici le résultat de son travail : Degrés Beaumé, 10 ; Sucres, 16,20 ; Sucre cristallisé, à la cuve, 278 Mvos. 271 ? on ne semble pas [illegible] cette méthode, c'est que la canne avait été mise en windrow. C'est—dit le prof. Martin—la meilleure analyse que l'on ait encore faite dans le pays.

L'expérience faite du régulateur inventé par M. Brulard, sur l'habitation Fort St-Léon, paroisse Plaquemine, a parfaitement réussi. Presque tous les planteurs, presque tous les ingénieurs de la Louisiane assistaient à cette expérience. Même avant l'essai, les hommes compétents avaient, rien qu'en voyant l'appareil, rien que par l'examen de sa construction, déclaré qu'il devait réussir. Il a pleinement réussi, en effet. La meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est qu'immédiatement, sur place, sept planteurs en ont commandé une ou deux pour chacun d'eux. Ce sont MM. J. F. Levert, de l'habitation St-John, deux ; M. Edrington, un ; M. F. E. Tessier, un ; M. A. A. Gresnard, un ; MM. T. Lasaux, fils, un; M. J. A. Sigur, un, pour l'habitation Leinster, à M. G. W. Sentell.

M. Wm Dimitry.—Nous avons eu le plaisir de serrer hier la main à notre excellent ami, M William Dimitry, arrivé de New-York depuis samedi dernier. M. Dimitry est venu à la Nlle-Orléans pour revoir ses parents et les nombreux amis qui avaient conservé de lui un si affectueux souvenir. Il y a dix ans qu'il est allé au Nord ; ne s'entendant guère par le mal du pays, il s'est empressé de revenir dans le milieu où s'était écoulée sa première jeunesse et où il avait laissé de vives et cordiales amitiés. M. Dimitry s'est depuis longtemps conquis une légitime renommée comme littérateur ; écrivain de premier ordre, ses ouvrages sont reçus dans toutes les magazines et toutes les revues du Nord. Il restera parmi nous jusqu'au 1er mai.

Le fils du comte de Paris.

Le *Temps* du 9 février dit, à propos de l'arrestation du duc d'Orléans :

L'acte que vient d'accomplir un jeune prince dont, en dehors du cercle de ses intimes, on n'avait pas beaucoup entendu parler jusqu'ici, est-il, comme les journaux monarchistes s'efforcent de le faire croire, le résultat d'un élan irrésistible on le fruit de combinaisons savantes et de calculs machiavéliques ? On hésite à se prononcer, car les apparences comportent l'une et l'autre interprétation ; et si, d'un côté, l'âge du coupable peut accréditer l'idée qu'on se trouve en présence d'un coup de tête, il est, d'autre part, dans les habitudes d'un certain entourage de ne pas livrer au hasard ce que la prudence humaine peut lui enlever. Quoi qu'il en soit, du reste, des conditions dans lesquelles il s'est accompli, cet acte est intéressant surtout par ses conséquences ; et c'est de ce point de vue qu'on doit le considérer.

Il est une de ces conséquences que le fils de M. le comte de Paris ne pouvait guère se flatter d'esquiver : l'application de la loi. Elle a été immédiate, comme il convenait et comme il fut arrêté sous n'importe quel régime. Quelles seront maintenant les conséquence ultérieures ; ou, plutôt, quel est l'effet que le prince et ses conseillers, s'il en a un, ont en pour but de produire ? Ici encore, il est permis d'hésiter. Bien des hypothèses se présentent. Le jeune duc d'Orléans a-t-il cru qu'il frapperait l'imagination des foules en venant réclamer, malgré la loi, son immatriculation dans l'armée française, et qu'il ouvrirait ainsi le premier chapitre d'une légende destinée, dans sa pensée, à finir tôt ou tard, plus agréablement qu'elle ne commence ? Exerce le placement sur l'avenir d'un prétendant à qui son âge permet les longs espoirs et les vastes pensées, et que l'histoire de son pays a familiarisé avec le spectacle des révolutions ? Peut-être bien.

Mais quand on considère la profonde indifférence de ce pays pour les dynasties qui lui ont fourni des rois ou des empereurs ; quand on songe à la persistance des votes par lesquels le suffrage universel a fondé, puis maintenu, puis défendu contre toutes les intrigues, la constitution républicaine, on hésite difficile d'admettre qu'on se soit flatté de le convertir à la monarchie par ce petit coup de théâtre, assez modeste en somme, et qui, même si l'on tient compte du côté généreux qu'il présente, ne prête pas encore au dithyrambe ni à la célébration sur le mode pindarique, sequissée aujourd'hui même avec plus de zèle que de mesure et de bon goût par quelques journaux de droite.

Une hypothèse fort plausible, à notre avis, serait celle ci. Le prince sans se faire de grandes illusions sur le retentissement de sa démarche dans la conscience nationale, sans viser précisément la France, aurait surtout songé à son propre parti, si déconcerté par des échecs réitérés, à cet état-major de réactionnaires sans soldats, bâtai mais aussi sans chefs, et qui, après avoir compté tour à tour sur le comte de Paris, sur le prince Victor, ont fini par saluer en M. le général Boulanger l'étoile du matin, laquelle s'est trouvée malheurensement pour eux n'être qu'une étoile filante. M. Boulanger est si bien présentement disqualifié ; M. le prince Victor, après avoir un moment occupé l'opinion par sa manière originale de comprendre et de pratiquer l'esprit de famille, est aujourd'hui complètement oublié. Le chef de la maison de France n'est plus à l'âge où l'on fait d'héroïques folies. Son fils serait donc dévoué pour apporter, lui en constât-il quelque chose, un peu de réconfort aux réactionnaires amis du panache. Et, en effet, M. Arthur Meyer et M. de Cassagnac, les deux représentants les plus autorisés de la politique d'action, doivent se sentir tout fiers depuis hier soir.

Reste à savoir si M. le duc d'Orléans a témoigné de la bonne manière qui amour de la patrie et ce dévouement à sa grandeur qui sont chez lui, rien ne permet d'en douter, absolument sincères. S'est-il demandé, avant de franchir la frontière, si, au lendemain d'une crise politique dont la France est sortie lasse et avide de repos, le meilleur service que pouvait lui rendre un de ses enfants était de créer une complication nouvelle, même sans grande gravité, de fournir un aliment nouveau à la polémique des partis et, selon toute apparence, de reculer encore, autant qu'il dépendait de lui, le moment où, peut-être, la cause qu'il sert en bon état. On est donc en droit de compter sur une abondante récolte, en 1890.

Trieste et Trente ; Nice, Corse et Savoie. Une lettre fort remarquée.—M. Filopanti, député de l'Extrême-Gauche, adressé, à la *Fanfulla*, la lettre suivante, qui est fort remarquée :

"Les modérés nous demandent souvent, à nous démocrates : Pourquoi parlez-vous constamment des terres *irridentes* de Trieste et de Trente, et non pas de Nice, de la Corse et de la Savoie ?

"Notre réponse, en tout au moins la mienne, la voici :

"Excursion d'abord la question de la Savoie ; elle n'est pas, elle n'a jamais été une terre italienne. Par sa situation géographique au delà de la crête des Alpes, par sa langue, par ses traditions historiques et maintenant aussi par la volonté de ses habitants, la Savoie est une province française. Ses fils se sont battus avec beaucoup de valeur à nos côtés, mais en 1860 ils firent usage de leur droit en optant pour la nationalité française.

"La Corse, sans doute, est géographiquement italienne : mais, convoée à un plébiscite, elle voterait pour son annexion, en pour la France, mais pas pour nous.

"Pareillement, et je regrette d'être obligé de le dire, dans un nouveau plébiscite, Nice voterait pour la France avec une majorité plus forte qu'en 1860."

L'honorable député ajoute que Malte et le Tessin ne seraient pas favorables à l'union avec l'Italie, mais il ajoute :

"Il en est autrement pour les provinces italiennes encore soumises au joug autrichien, Trieste, Goritz, Trente et l'Istrie. Là, un plébiscite ne serait pas unanime, mais la majorité nous serait favorable. C'est notre devoir, sinon de faire une guerre intempestive, du moins d'entretenir vivaces leurs dispositions fraternelles."

Là, un oncle très riche, dont les neveux guignent l'héritage avec des yeux féroces. Hier, il les réunit tous à dîner, et, d'une voix ferme :

—Eh bien, mes neveux, vous voyez que je ne tremble pas devant le peloton d'exécution !

Le Rénovateur des Cheveux de Hall fournit le principe nutritif qui alimente et supporte la chevelure.

MASSICOT.—Décédée hier matin à 5:30, JEANNE MARIE MASSICOT, fille d'Adèle de Armas et d'Edward Massicot. Les amis et connaissances de la famille sont invités à en assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 25 février, à 10 heures A. M. Le convoi partira de la maison mortuaire, 457 rue Hôpital, près Dorgenois.

TESTART.—Décédé hier matin à 2 heures et demie, à l'âge de 71 ans et 6 mois, Madame Veuve Charle Testart. Les amis et connaissances des familles Testart, Carrière, Lafosse, Gaschet de l'Isle, Valéton et Damiens sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui mercredi, 25 février, à 4 heures P. M., de sa dernière résidence No 127 rue Kerlerec.

LOUIS.—Décédé lundi après-midi, 24 février 1890, à 3 heures 10 minutes, Mme A. J. LOUIS, née Adélaïde Palmyre Alpuente, âgée de 62 ans. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de son fils Henri Boyle, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu mardi après-midi, à 4 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, enseigneur Royale et St. Pierre.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré samedi 1er mars, à 8 heures, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de feu Dame MARIE C. DURRUTY. Les parents et amis sont invités à y assister.

25 fév—4t

TO-KALON

CAVE CALIFORNIENNE.

Vins rouges, Sauternes et Riesling, Vins blancs.

Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de M. W. CRANE, Oakville, comté de Napa, Californie, PURETÉ ABSOLUE GARANTIE. PH. FORGET, 150 rue Royale, près St Pierre.

21mars—

AVIS.

Je préviens mes amis et clients que j'ai loué une partie du magasin occupé par M. A. Durieu, 109 rue Canal, où j'ouvrirai temporairement le 1er mars et y resterai jusqu'à ce que mon magasin soit rebâti. Je prie que nombreux amis de retenir leurs commandes qui me sont destinées jusqu'à cette date, alors que je serai à même de leur offrir un assortiment frais et prendrai les mêmes prises à les satisfaire comme auparavant.

Je prends aussi l'occasion de reconnaître les nombreuses expressions de sympathie de la part de mes amis qui, à un grand point, m'ont soulagé de la grande inquiétude éprouvée dans mon infortune. Prières toutes réclamations en mon signé. Tous ceux qui me doivent me feront une grande faveur en venant payer.

J. LEOPOLD LEVY,

Anciennement 137, maintenant 109 rue du Canal.

25 fév—3f

Avis.

Les personnes ayant des réclamations contre feu CHARLES De RUYTER, sont priées de les présenter au bureau de BROLLA & AUGUSTIN, avocats, No 17 rue Carondelet.

24 fév—8j

Bureau du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter-House Company.—Paytoux St Bernard, 24 février, 1890. L'élection annuelle pour Directeurs sera tenue au Bureau de la Compagnie, MERCREDI, 5 mars 1890, entre midi et 3 heures P. M.

J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.

25 fév —

Bureau de Potican Brewing Company.—Nouvelle-Orléans, 22 février 1890.—A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue le 22 février 1890, un dividende de SIX POUR CENT a été déclaré payable au Bureau de la Compagnie à partir du 26 courant.

CHAS SCHUMACHER, Secrétaire.

22fév—3f

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnements : $3 00 par an.

Pour tout ce qui concerne LE CLUB DE LA NOUVELLE-ORLEANS, s'adresser au Bureau : 149 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La.

Chatsworth, Oct. 20th, 1888.

Wolf & Randolph, Philada. Gentlemen:—I spent three Months trying to get a position to travel, and could find nothing to do. Two months ago I met a friend to whom I was personally a stranger, and found him very much run down in health. He said he was using "Wolf's Acme Blacking." On request of his I purchased a box of it, and I must say, I never saw anything on like it before!" "Not a particle! When I opened the first bottle three gents were there, every one of them ordered a box of me. I bought a bottle, and found that it would last me a month. I then went home, took the manufacturer of it into partnership with me, and have been selling it ever since. Yours truly, Acme Blacking.

To all you whom it may concern.

For Sale Blacking for Men, Women and Children.

Vente de liquidation. Plusieurs départements doivent disparaître et seront remplacés par le département de tapis de monsieur Léopold Levy et la galerie photographique de M. Lilienthal.

LIQUIDATION!

—LA—

VENTE

COMMENCE A 9 HEURES

—A—

L'ETOILE ROUGE

LA VENTE SE FERA SANS RÉSERVE.

VOYEZ LA LISTE DES PRIX.

100 douzaines Mouchoirs pour dames à 5 sous.
200 douzaines Serviettes à 25 sous la douzaine.
140 douzaines Chemisettes à 15 et 20 sous.
47 douzaines Bonnets pour bébés à 15 sous.
66 douzaines Chemises blanches pour messieurs 15 sous.
79 douzaines Chemises de dessous pour messieurs 15 sous.

FAIENCE !

FAIENCE FANTAISIE !

Pots à fleurs—15 sous.
Fantaisies japonaises à 5 sous.

Liquidation ! Liquidation !

DE TOUTE NOTRE FAIENCE

Venez sans faute et profitez de cette occasion unique pour faire de bonnes affaires—dans des lignes variées.

SOULIERS ! SOULIERS !

SOULIERS !

SOULIERS ! SOULIERS !

GRANDE MISE EN VENTE

$5000 de chaussures en tous genres.

Un aperçu des prix ;

100 douzaines Escarpins pour bébés à 15 sous.
30 caisses SPRING HEELS en chevreau à 40 sous.
42 caisses Bottes en chevreau pour bébés à 25 sous.
66 caisses Pantoufles en chevreau pour dames à 50 sous la paire.

Affaire plus qu'extraordinaire

55 douzaines Bottes en vernis pour enfants—cousu à la main et très légères—à $1.25 la paire.
20 douzaines Bottes en couleur pour bébés à

Cinq sous la paire!

PRESSEZ-VOUS !

Demandez nos Bottes à boutons pour dames—semelles débordantes—chevreau de choix—$2.00 la paire.

L'ETOILE ROUGE

Coin Canal et Passage de la Bourse

C. LAZARD & Cie

SES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 oct—1 an—dim mar ven

Mme J. DEJAN,

GRAND MAGASIN DE MEUBLES,

Coin Dauphine et Quartier,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Le stock de Mme Déjan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences :

ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,

Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de

NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC.

Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés.

3 nov—1an.

Courage Indomptable ! Pas d'Interruption !

LA GRANDE MAISON DE PIANOS DE

PHILIP WERLEIN,

RESTE TOUJOURS EN TÊTE.

En attendant la reconstruction de notre magasin détruit par l'incendie du 10 février, nous nous sommes établis 187 rue du Canal et répondrons aux demandes de nos clients, comme à l'ordinaire. Notre très beau stock de pianos sera immédiatement reconstitué, et nos conditions seront plus libérales que jamais. Toutes commandes pour musique et marchandises recevront notre prompt attention. Les ordres confiés pour accord de pianos seront fidèlement exécutés. Souvenez vous de notre numéro

187 rue du Canal.

Nous invitons tous le monde à venir nous voir !

12 jan—1an

L'EXPOSITION

La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans !

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres

LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

Les Voiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.

29 nov—1 an—dim mar ven

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et à des prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres,
Pendules,
Argenterie,
Bijouterie,
Diamants,
Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept 90—1an

Changement de local ! Changement de local !

ELKIN & CIE.,

VIENNENT DE TRANSFÉRER LEUR MAGASIN DU

No 98 DE LA RUE DU CANAL

Aux Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,

Une bâtisse élégante et très agréable, près de la rue de la Douane.

TAPIS, MOQUETTE, BODY BRUSSEL,
TAPIS DE BRUXELLES,

Le tout ayant des bordures qui se marient avec.

Stores, Flèches et Corniches. Nattes et articles de tapissier.

26 oct—1 an

SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

Surplus aux porteurs de polices	$986,351 74
Total de l'actif	1,078,476 16

Le public est prié de se rappeler que le SUN est une compagnie locale, possédant de grandes ressources et qui chaque dollar de son capital est placé en valeurs d'Etat, de ville ou d'autres institutions locales. Ses valeurs servent aux appliquer au développement du commerce de la Nouvelle-Orléans. Tous les profits qu'elle réalise sont investis ici et servent à grossir le capital local. Le SUN n'a ni solliciteurs ni courtiers ; la Compagnie sollicite directement et le patronage de ceux qui désirent investir dans les valeurs locales, garder leur argent chez eux, et en même temps, s'assurer toutes les garanties nécessaires.

L. M. FINLEY, Vice-Président. JAS. I. DAY, Président.
24 janv—1an H. CARPENTER Secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Newton Bouchaz, Chairman ; Rodolph Wogan, A. Delvaille, Jas. W. Lobenstein.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire

13 nov '89—1an

Josh Lipman, Jules Météye, W. E. Robinson.

—AVEC—

IMPORTATEUR DE

DIAMANTS.

ET NÉGOCIANT EN

DIAMANTS ET BIJOUTERIE.

No 115 rue du Canal

JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR

Les splendides joyaux que l'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec groupes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $3,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez nous.

Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.

Opales fines, Rubis, Perles et Saphires.

PRIX MARQUÉS EN CHIFFRES ORDINAIRES.

Diamants remontés dans tous les genres.

Le plus gros diamants aux Etats-Unis exposé dans nos vitrines

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

20 nov—1an

A. A. WOODS, WALTER SCOTT. ETABLIS EN 1866. L. E. POURSINE, J. P. GEBAT.

A. A. WOODS & CO.,

37 ..... RUE CARONDELET 37

Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.

Assurances en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours assistés de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public sérieusement sollicité.

1er sept—1 an—dim mar jeu

A. M. & J. SOLARI,

COIN ROYALE ET DOUANE,

IMPORTATEURS DE

Epiceries et Comestibles de Choix

Pour familles, Vins et Liqueurs.

L. ROEDERER, CHAMPAGNE, {CARTE BLANCHE (Vin gérard) {GRAND VIN SEC (Très sec.)

J. L. DURET